



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E93442

VALABLE JUSQU'AU

02/12/2026

ÉDITÉ LE 02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2012

Raison sociale : HELLIO SOLUTIONS

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 04/07/2025

Capital : 10 000 000

50 RUE MADAME DE SANZILLON
92110 CLICHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE 2012 B 05402

Siret : 749 891 214 00134

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011032921104

Téléphone : 06 37 02 17 30

Fax : 02 32 20 14 74

Portable :

Responsabilité légale :

MAILLARD PIERRE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011032921104

Site Internet : www.hellio.com/solaire

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

E-mail : adelacommune@hellio.com

Effectif moyen : 254

Tranche de classification : EFF5

Chiffre d'affaires H.T. : 168 703 266

Tranche de classification : CA11

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	26	03/12/2025
5913 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (Technicité supérieure)		04/02/2026
5914 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement supérieure à 500 kVA		03/12/2025
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E93442

VALABLE JUSQU'AU

02/12/2026

ÉDITÉ LE

02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2012

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/07/2025

10 000 000

Raison sociale : HELLIO SOLUTIONS

50 RUE MADAME DE SANZILLON

92110 CLICHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE 2012 B 05402

Téléphone : 06 37 02 17 30

Fax : 02 32 20 14 74

Portable :

Site Internet : www.hellio.com/solaire

E-mail : adelacommune@hellio.com

Siret : 749 891 214 00134

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011032921104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011032921104

Responsabilité légale :

MAILLARD PIERRE PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 254

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	03/12/2025
5913 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (Technicité supérieure)	04/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	03/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.